



Association Sportive des Plaisanciers de Port-Camargue

Quai d'Escale 30240 LE GRAU DU ROI

Tel/fax : 04 66 53 19 32 Port : 06 23 21 12 44

Web : <http://asppc.e-monsite.com>

Email : asppc.adherents@gmail.com



ASSEMBLEE GENERALE DU 1^o février 2020

L'ASPPC est composée de 621 adhérents. Pour délibérer régulièrement, 1/3 des adhérents, soit 207 doivent être présents ou représentés.

Nous avons dénombré 161 adhérents présents et 96 représentés, soit un total de 257

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut régulièrement délibérer.

Monsieur le Maire souhaite tout d'abord nous souhaiter la bienvenue et insiste sur l'importance du rôle des associations dans la vie sociale.

Exposé de Michel CAVAILLES, Directeur Général de la Régie du port

Les finances de la régie sont saines, dégageant environ 200 000 € qui vont permettre de poursuivre les investissements sur la zone portuaire :

Le renforcement du réseau électrique est devenu nécessaire eu égard à l'augmentation de consommation. Ces travaux devraient être terminés avant les Nautiques, période critique en la matière.

Le réseau d'eau de la zone technique sera raccordé à celui du bas Rhône, évitant ainsi le gaspillage d'eau potable, qui ne sera disponible que sur quelques points.

Les sanitaires du spinnaker vont être réhabilités sur le mode de ceux de la capitainerie.

Le chenal Sud va être dragué, afin d'offrir quelques places supplémentaires, et ceci permettra un meilleur écoulement des eaux intérieures avec l'étang de Salonique.

Sur le terre-plein du spinnaker également, un « accélérateur d'Entreprises », à l'intention d'entreprises de recherche et de développement. Le CNRS envisage d'y installer un simulateur de navigation.

Sur le plan énergétique, la capitainerie étudie la faisabilité d'installer des panneaux solaires sur les différents bâtiments, espérant ainsi réduire l'appel au réseau et une baisse substantielle sur la facture d'électricité.

La régie étudie également, en partenariat avec EDF, la possibilité de produire de l'hydrogène, à réutiliser sur des véhicules électriques par le biais de piles à combustible.

Côté animations, elles commencent cette année par les Nautiques, suivies par le salon de l'habitat de loisir sur le parc à bateaux en juin, et la coupe des dragons à la mi-octobre. La saison d'été sera agrémentée par Fest'in zone

Questions diverses posées à Michel Cavallès

Quid du bar à huîtres chez le spinnaker ?

La capitainerie a accepté l'installation d'une terrasse flottante pour diverses dégustations. Malgré l'emprise de 15 mètres sur le chenal, la circulation ne devrait pas être perturbée, ce dernier y faisant environ 50 m de large.

Quid de la liste d'attente ?

Historiquement, il fallait travailler avec 3 listes d'attente différentes. Celles-ci ont été réunies en une seule, avec un ordre d'inscription chronologique.

Mais ceci n'ôte rien à l'adéquation de la demande et de l'offre de place, et de la pression constante des professionnels qu'il est difficile de contenir.

Location de cabines ?

Le règlement intérieur du port interdit toute location de cabine. Force est de constater que cette interdiction n'est guère respectée.

Bateaux ventouse ?

Légalement, un bateau doit sortir du port 24 heures au minimum chaque année, faute de quoi la pénalité légale encourue est le triplement des droits d'amarrage. Force est encore de constater que cette mesure ne fait pas l'objet d'une volonté d'assainir le parc de bateaux.

Rapport d'activités du Président :

Une année 2019 riche en évènements

Les Formations : 2 permis hauturiers avec nos amis de Pesca 30.

Une campagne de révision des extincteurs qui a démarré début Février. Le succès a été au RDV. C'est toujours la même société qui intervient. Des applaudissements pour Georges, comme les scouts toujours prêts à servir. Karcher, Pompe à huile et Aspirateur, il a bien géré tout ce petit monde.

AXA nous a donné 3 photocopieurs, redistribués a l'association des résidents, a un club de football, je troisième a été revendu pour amortir l'achat de notre nouveau photocopieur.

L'attribution de 40 bons de grutage à moins 40% à nos adhérents en toute transparence.

Les Nautiques avec un temps clément, une mobilisation de nos bénévoles : des remerciements à tous. Nous sommes restés au Carré pour animer ce côté du Port.

Des repas avec animation qui ont toujours un franc succès : le samedi de l'AGO (135), le Dimanche soir de Pâques (140), le samedi 23 novembre soirée Beaujolais au profit du Téléthon (180)

Le Rallye des copains d'à bord avec 11 bateaux. Cela permet de rencontrer les copains plaisanciers des autres ports. Nous en étions les organisateurs cette année. Merci à Jean Louis. Nous avons réunis pour la 1iere fois 36 bateaux. Tout le monde était satisfait malgré une météo défavorable. L'accueil de Port Camargue est apprécié par tous les participants. Merci à tous les bénévoles qui ont participés à cette réussite.

Une escapade à Mèze sur l'étang de Thau en Septembre avec 8 bateaux moteur et voiliers. Merci Pierre pour ton organisation et à la société nautique du bassin de THAU qui nous a royalement reçus.

La Route des Oliviers : 30 bateaux ont pris la direction de la Tunisie pour une croisière de 6 semaines avec Alain. Un beau périple avec des visites, des excursions en bus local avec un accueil au top des autorités tunisiennes et même la visite du Ministre du Tourisme René Trabelsi. Merci encore Alain pour ton professionnalisme et ton engagement dans cette aventure. Merci aussi à tous les participants qui ont participé à cette Route des Oliviers.

Un grand moment pour notre association.

Renaud a organisé la Balade Toscane mais des impératifs familiaux l'ont empêché de participer. C'est Jack qui a emmené une flotte de 11 bateaux jusqu'à la Corse. Merci d'avoir repris le flambeau au pied levé.

Merci Alain, Jack, Pierre et Renaud pour vos organisations et aux membres de cette commission sans oublier les participants qui ont contribué au bon déroulement de ces croisières.

Vide greniers et bateaux le 4 Mai conjointement avec l'Amicale des Résidents. Nous nous sommes occupés de la Bodega. Près de 400 € à reverser à la SNSM. Un résultat décevant car seuls les plaisanciers ont joué le jeu.

FEST in Zones pour sa troisième année d'existence a été un franc succès. L'ASPPC y tenait une bodega avec la SNSM. Près de 6000 personnes sur les deux jours. Merci à tous nos bénévoles qui ont contribué à la réussite de notre bodega qui a dégagé plus de 2000€ au profit de la SNSM

Les Vendredi de Port Camargue. Malgré un temps mitigé en Août, la réussite fut au RDV pour ces 2 soirées. On a pu dégager 1400 € pour la SNSM.

La Croisière fluviale de Moscou à Saint Pétersbourg en Août avec 34 participants a enchanté les participants. Nous avons été chouchoutés par l'organisation Musterflot à bord du Princesse Anastasia. Aucunes fausses notes. Merci à JVO Voyages.

Le rallye du muscat fin Août avec 2 bateaux de Port Camargue. 24 en tout. Ce rallye organisé par nos amis de Frontignan est une institution

Un repas gastronomique chez notre partenaire l'Amarette à Port Camargue le 27 septembre avec 88 participants. Nous avons privatisé le restaurant. Un grand moment de gourmandise et de convivialité. A refaire.

Un voyage organisé pour le salon nautique de Barcelone. 105 participants avec un programme innovant, avec Platja d'Aro comme port d'attache et toujours une journée à Barcelone. Une réussite avec une gratuité d'entrée au Salon pour tous ceux qui l'ont sollicitée soit 61 personnes. Merci à la région Occitanie et à la Régie Port Camargue pour ces places.

Une soirée au Cabaret des Dunes chez notre amie et partenaire Florence a réuni le 25 octobre 45 plaisanciers avec nos amis de Pesca 30 et les résidents de Port Camargue. Une bien belle soirée purement Camarguaise.

Les places d'entrée (35) pour le salon nautique de Paris offertes par la régie membre de la FFPP n'ont pas toutes trouvées preneur dans ce contexte particulier. Seul Alain et Christian ont bravé les grèves. Le Dimanche soir la Régie de Port Camargue a organisé une réception. Il n'y avait personne dans les allées du Salon.

La Route du Café a peu mobilisé nos adhérents. Il faut dire que les prix pratiqués durant cet événement modèrent les ardeurs des plus motivés.

L'ASPPC a cette année encore porté le projet Téléthon pour la ville du grau du Roi. Tous les bénévoles disponibles ont été mobilisés. L'ASPPC a de nouveau relevé le challenge. La ville du Grau du Roi a récolté 14690 € contre 12 720 € en 2018 Bravo à vous tous. Près de 5000 € récoltés par notre association.

Pas de réveillon au Carré mais 30 adhérents se sont retrouvés avec nos amis de l'amicale des Résidents de Port Camargue au Yacht Club pour fêter 2020. Merci de nous avoir fait une place parmi vous

Le Téléthon Merci a eu lieu ce vendredi 31 Janvier 2020 au Centre Culturel de Milhaud. Nous pouvons être fiers du résultat de notre ville.

Six CA dans l'année, un bureau qui se réunit au gré des événements. Des mails, du téléphone et des discussions.

Une refonte totale de l'espace du CARRE avec une nouvelle cuisine bar et un bureau plus fonctionnel.

Des secteurs d'activité (croisières, animations et juridiques) se sont renforcés grâce à des administrateurs motivés et qui sont sur place ou pas loin de Port Camargue.

L'Avenir en 2020

Depuis ce mois de Janvier, tout est reparti sur les chapeaux de roue :

Tout adhérent participant à n'importe laquelle de nos activités doit être à jour de cotisation, c'est une régularisation pour les couples pour être en conformité avec la loi et le code des assurances.

AXA assurances vient de renouveler son partenariat avec une participation financière substantielle de 900 €.

La pergola est bien utile en ce début d'année avec une météo chaotique.

Vœux de l'ASPPC aux adhérents avec la traditionnelle galette des rois le 5 Janvier.

Vœux du Maire, le 10 Janvier, remise du chèque AFM Téléthon de 16 690 € à Rosine Allouche, représentante d'AFM Téléthon Gard Sud.

Changement de la photocopieuse en Février qui a 11 ans de bons et loyaux services pour un modèle plus récent reconditionné toujours avec notre partenaire Digit Hall

Préparation des Nautiques, des Rallyes, des balades par la commission

Des Dates

Les Nautiques du 10 Avril au 14 Avril avec une soirée ASPPC le Dimanche soir au Yacht Club

Le Rallye des copains d'à bord du 25 au 29 Avril organisé par les plaisanciers de Palavas.

On n'a pas encore les dates de Départ des différentes croisières. Une intervention est prévue tout à l'heure par Pierre ou Renaud.

La croisière de Venise à Savone du 13 au 22 Mai sur un bateau Costa, avec notre partenaire JVO voyages. 20 participants

Fest IN Zones les 24 et 25 Juillet avec toujours une bodega avec la SNSM

L'ASPPC organise avec l'ARSPC un vide bateaux et vide greniers le Samedi 23 Mai. Vente de boissons, sandwiches et frites

Les Vendredi du Port, on ne connaît pas encore les dates qui nous sont attribuées

La Fête du port le Samedi 22 Août.

Le Rallye du Muscat fin Août début Septembre (Dates non connues à ce jour)

Le Salon de Barcelone du 14 au 18 Octobre avec un séjour plein de nouveautés.

Le programme prévisionnel sera disponible début Mars.

Le salon de Paris du 5 au 13 Décembre

Le 21 novembre, nous fêterons le Beaujolais nouveau avec un mâchon lyonnais. Les bénéfices iront au Téléthon

Une conférence sur les moteurs par Georges, une intervention de notre partenaire AXA Yachting sur l'évolution des assurances maritimes.

50 Bons de grutage à – 40 %, soit 10 plus qu'en 2019 nous ont été octroyés. Les heureux bénéficiaires vont être prévenus rapidement, faut-il qu'ils soient à jour de la cotisation 2019 et 2020 et répondent aux critères fixés l'an dernier dans le règlement intérieur.

Ettore Grément nous a fait comme chaque année une proposition commerciale intéressante. Combien d'entre vous vérifient l'état du grément courant de son voilier. C'est l'occasion de le vérifier gratuitement

CABESTO Lattes offre 10 % sur le Nautisme exclusivement. Le catalogue sera à disposition en fin de mois. Le site ruedelamer.com offre aussi 10% avec un code à demander au Carré

Permis fluvial et côtier avec notre partenaire Alice bateau à la demande. Une aide pour préparer le permis hauturier sera mise en place en Mars avec Pesca 30.

Que de challenges s'offrent encore à notre équipe cette année et ce sera vous plaisanciers, les acteurs de cette réussite car sans vous rien n'est possible.

L'assemblée Générale est appelée à se prononcer sur le rapport du Président.

A l'unanimité, quitus est donné au Président.

Rapport financier du Trésorier

Le résultat financier 2019, dont le détail figure en annexe est présenté par le Trésorier :

Avec un chiffre de quelque 175 000 €, dont 50 000 € pour la seule croisière de Russie, les dépenses équilibrent les recettes. Compte tenu de provisions pour dépenses à venir en 2020, le budget fait ressortir un excédent de 475 €.

Nos activités d'été ont permis de reverser à la SNSM 4 100 €.

Les recettes totales du téléthon au Grau du Roi se sont élevées à 5 343 €.

Le budget prévisionnel 2020 est établi à hauteur de 106 000 €.

Guy CHATEAU, contrôleur des comptes, nous fait état de ses interventions :

Quel est le rôle d'un contrôleur des comptes d'une association ?

S'assurer que les comptes de l'association sont bien tenus, réguliers et sincères.

Les résultats des contrôles et investigations :

Je ne reviens pas sur les chiffres présentés.

Pour l'ASPPC, toutes les opérations sont enregistrées dans un modèle géré sous EXCEL. C'est géré de manière simple, de façon régulière, sous la forme d'un compte d'exploitation.

Le trésorier communique les comptes de manière très transparente, et l'accès au Président est également facile.

Il n'y a pas d'arrêté bilanciel avec amortissement, ce qui à mon sens ne se justifie pas compte tenu des faibles investissements réalisés. Ils passent en intégralité dans les charges.

Nous avons fait 4 points pour cet arrêté 2019 pour vérifier que le résultat donné par la comptabilité était en accord avec ce qu'il y avait en banque.

Ces résultats ont tous été justifiés. Les comptes présentés sont donc les bons.

Nous avons travaillé sur les procédures, notamment celles concernant le transfert des liquidités sur le compte bancaire. Nous souhaitons qu'il y ait un arrêté signé entre le trésorier et celles ou ceux qui arrêtent la caisse des manifestations organisées par l'ASPPC (Bodegas, Téléthon etc ...)

En souhaitant cela, je ne souhaite surtout pas jeter la suspicion sur qui que ce soit, mais simplement souhaiter l'application de procédures garantissant la transparence des opérations et de protéger le trésorier. Il paraît normal que le voyageur ait cela à sa charge.

L'assemblée Générale est appelée à voter le quitus du budget.

A l'unanimité, l'AG vote le quitus du Trésorier

Renouvellement des administrateurs.

Chaque année, un tiers des administrateurs doit être élu par l'Assemblée Générale.

Aujourd'hui, 6 sièges d'administrateurs sont à renouveler.

6 adhérents se sont portés candidats :

Monique DIAS
Alain BONNET-DUPEYRON
Pierre GUILLOT
Adrien HERNANDEZ
Patrice MARTEEL
Jean PERRIN

Compte tenu de l'absence d'enjeu pour cette élection, l'Assemblée Générale décide de retenir le vote à main levée pour le renouvellement des administrateurs.

Les six candidats sont renouvelés à l'unanimité.

Croisières 2020

Depuis de nombreuses années, l'ASPPC organise au mois de juin des sorties conviviales sur la mer Méditerranée. Forte de ses succès de croisières hauturières, et compte tenu des réponses à notre sondage de janvier, nous pouvons envisager deux croisières en direction de l'Espagne, et une en direction du golfe de Gênes, limitées à 12 équipages par flottille. L'organisation de telles croisières nécessite une préparation lourde et d'une gestion au jour le jour pendant la sortie. La convivialité qui est de mise dans ces sorties inclut aussi la participation à cette charge d'organisation.

Nous faisons un appel pressant à toutes les bonnes volontés pour contribuer l'encadrement de ces croisières et participer à la phase de réservation des places en liaison avec les ports et durant la croisière. L'expérience de l'année dernière confirme la nécessité de faire reposer la charge de l'organisation sur plusieurs têtes pour pallier une défaillance accidentelle.

Mais également, nombre d'adhérents souhaitent des sorties plus modestes, en raison de disponibilité professionnelle, de bateaux moins performants ou d'équipages avides de maîtriser la navigation. Nous allons nous engager cette année sur deux types de sorties :

Des sorties de l'ordre d'une dizaine de jours aller-retour, vers le sud au mois de mai, et vers l'est au mois de juin. Les conditions météo du mois de mai étant incertaines, la proximité du littoral est sécurisante par vent d'ouest. Le mois de juin étant statistiquement plus clément, un retour de Marseille y sera moins aléatoire.

Des sorties ponctuelles de 2 ou trois jours au printemps pourront être organisées en fonction des souhaits de chacun : Nous préparons un moyen de communication (facebook, Whats'app) pour coordonner les souhaits de sortie et de candidats skippers et équipiers, limités à la communauté de l'ASPPC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.